



VILLE DE  
SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

700, rue Montcalm  
Saint-Joseph-de-Sorel (Québec) J3R 1C9  
Tél. : (450) 742-3744 Fax : (450) 742-1315



## VENTE DE GARAGE

**(Sans frais et sans permis)**

Pour 2019, les ventes de garage seront autorisées sur tout le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel selon les modalités suivantes :

Toute personne n'a droit de tenir une vente de garage, **qu'une seule fin de semaine**, parmi celles-ci :

- Les trois dernières fins de semaine de mai soient : **11 & 12 mai** ou **18 & 19 mai** ou **25 & 26 mai 2019**.

**Une deuxième fin de semaine de vente de garage** est autorisée sans frais et sans permis la 2<sup>e</sup> fin de semaine d'août soit : **10 & 11 août 2019**.

Veillez prendre note qu'il n'est pas nécessaire d'obtenir un permis.

Aucun affichage faisant la promotion de la vente de garage n'est autorisé à quelque endroit que ce soit avant ou pendant la vente. Cette vente est permise uniquement sur un terrain où se trouve un bâtiment résidentiel ou mixte (commerce et résidence) et doit se dérouler **entre 8h00 et 20h00**.

*La direction  
Ville de Saint-Joseph-de-Sorel*